Vivre à Croix

Journal Municipal d'Information

DOSSIER : La solidarité telle qu'elle est

FISCALITÉ : des précisions

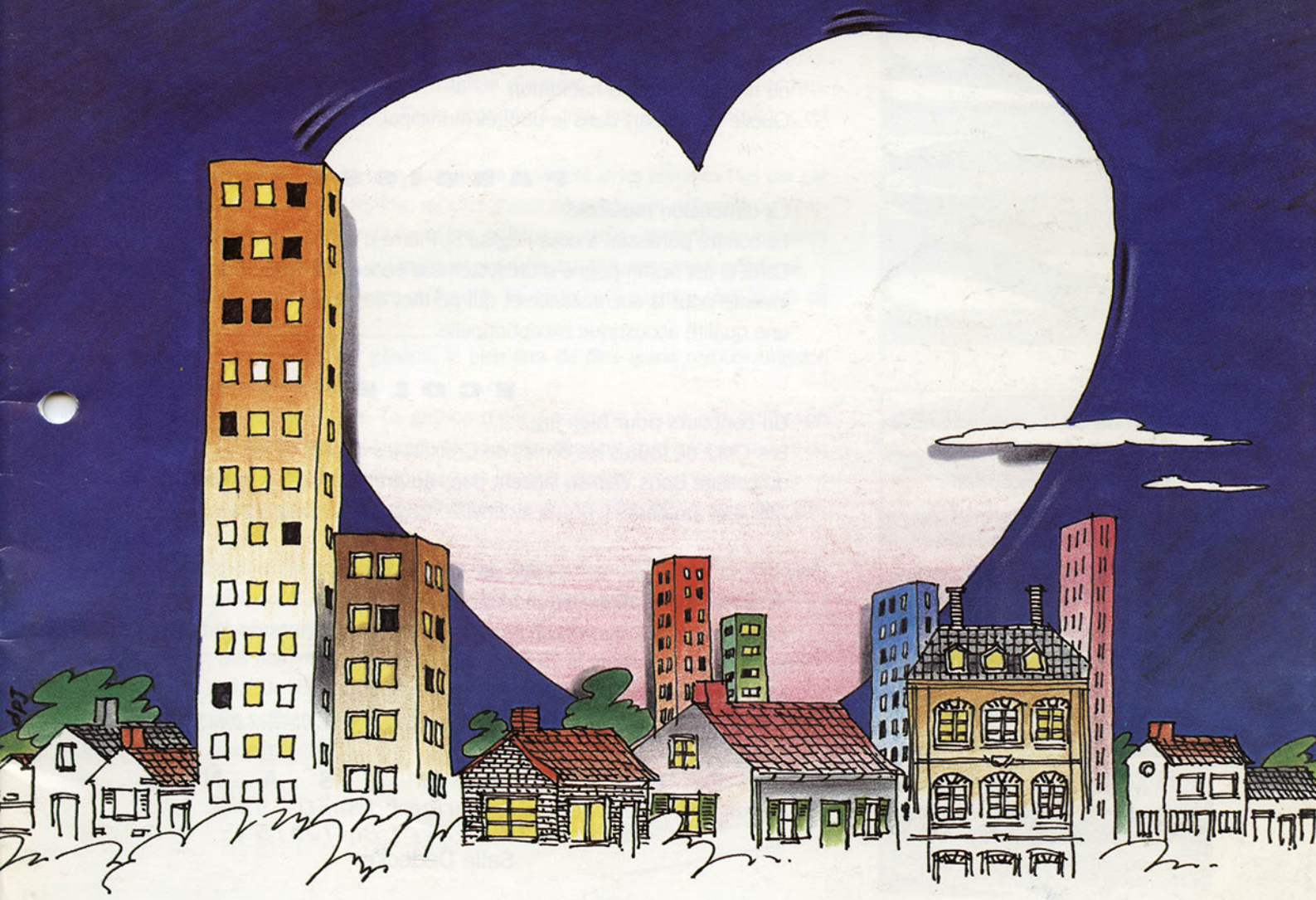

N° 51 JANVIER / FEVRIER 1994

LE COURRIER DES ASSOCIATIONS

Supplément au Vivre à Croix nº 51 - Janvier-Février 1994

ENFANTS, SOURIRE DU MONDE

Au gala de novembre dernier, un beau public fut enthousiaste et séduit par un magnifique spectacle ! Mais moins nombreux cependant que l'an passé ! 90 enfants seulement contre 250 ! Cette absence est le plus grand regret d'**ENFANT, SOURIRE DU MONDE... Quelle ambiance en Décembre 92 !...** C'était bien leur Fête ! L'Association tient à remercier * tous ceux qui, par leur présence ou leur Don, ont fait avancer le projet d'offrir le Mikroport à 2 Enfants sourds, dont un petit Croisien.

ENFANT, SOURIRE DU MONDE, vous exprime ses meilleurs vœux et lance un **APPEL URGENT** : nous avons besoin de bras, de têtes, de jambes... bénévoles. Le travail s'accroît à la permanence, en ce seuil d'hiver où il faut faire face à la demande, besoins nombreux et divers pour les ENFANTS. Merci, de venir nous donner un coup de main, et faire notre connaissance à l'occasion de la fête des Rois : MARDI 11 JANVIER 1994, à 14 h 30. Salle Paroissiale N. D. de LOURDES, rue Quesnoy à CROIX. (Un petit coup de fil avant si vous pouvez au 20.27.46.13). Pour ne pas manquer de fèves !... A bientôt.

* Et en particulier, le Conseil Municipal de CROIX nombreux. Mr Michel Carnois, représentant Mr le Maire.
Et, un Merci spécial à Monsieur André Watteel, président des DONNEURS de SANG bénévoles de CROIX, et à son Équipe de distributeurs, bien organisée, ont diffusé près de 4.000 tracts du GALA. Sympathique jumelage de deux Associations, ayant le même souci de l'Entraide.

ENFANT, SOURIRE DU MONDE
AIDE HUMANITAIRE A L'ENFANCE (loi 1901)
B.P. 18 - CROIX CEDEX -
Tél. : 20.27.46.13.
Permanence : MARDI de 14h30 à 18h.
Salle N.D. de Lourdes, rue Quesnoy - CROIX.

AMICALE DES DONNEURS DE SANG BÉNÉVOLES

Une année POSITIVE... qu'est-ce que cela veut dire ? Pour tous : une année MEILLEURE que la précédente bien sûr, mais c'est aussi - pour ceux qui sont moins touchés que d'autres par la crise - : une année de générosité, de SOLIDARITÉ.

Cette solidarité, on peut la manifester de différentes façons - les cas ne manquent pas - : en s'intéressant au sort des plus pauvres, des « isolés », des malades, qui attendent de nous autre chose que de la compassion.

Année POSITIVE... elle le sera si nous cessons de ne voir QUE les erreurs, les fautes, les laideurs qui s'étalent un peu trop sous nos yeux, si par contre nous nous réjouissons du BON et du BIEN qui se font autour de nous... mais dont on ne parle pas suffisamment.

Année positive... une suggestion : en donnant son sang par exemple (et entre autres), en sachant que grâce à ce Don généreux, en 1 an dans notre Pays, plus de 800.000 malades et accidentés ont pu être soignés, et certains SAUVÉS (ça, c'est du POSITIF... dont on ne parle pas, ou si peu !!).

Heureuse année à tous.

UNIVERSITÉ DU TEMPS LIBRE

L'Université du Temps libre, ouverte à tous, à Lille depuis octobre 1992, a effectué pour cette année 1993-1994, une délocalisation à Roubaix, à l'IUP, 1 rue du Coq Français.
On peut encore s'inscrire à cette adresse les mardi et jeudi, de 10 à 11 h 30 (sauf pendant les vacances scolaires) et y recevoir programmes et horaires. De janvier à mai 1994 une vingtaine de conférences seront assurées à Roubaix par des professeurs d'Université, l'inscription donnant également droit à tous les cours distribués à Lille rue Angellier.

AUTREMENT DIT...

« **AUTREMENT DIT...** » vous informe de la reprise des séances de « **RELAXATION, méthode de GESTION du STRESS** », dés le lundi 10 janvier 1994.

* Les séances se déroulent hors période de vacances scolaires
* Lieu :
Cabinet paramédical de la Marque
7 bis place du Gal de Gaulle à Wasquehal
Lundis : 15 h 15 à 16 h 15
19 h 30 à 20 h 30
vendredis : 18 h à 19 h
Au Cénacle
137 avenue du 8 mai à Villeneuve d'Ascq
lundis : 18 h à 19 h
jeudis : 18 h à 19 h
vendredis : 19 h 15 à 20 h 15
* Séance d'essai possible
* Egalement séances individuelles

Renseignements et inscriptions au 20.91.65.10.

MÉDECINS SANS FRONTIÈRES

Horaires de permanences :
Lundi de 14 h à 17 h
Jeudi de 17 h à 19 h
Mardi et vendredi matin.
3 bis, résidence Sylvère Verhulst,
place Léonard de Vinci, 59000 Lille.

De plus, tous les 1er mardi de chaque mois, de 19 h 30 à 21 h 30, une conférence a lieu, au cours de laquelle des membres M.S.F. rentrant de mission, répondent à toutes vos questions, place Léonard de Vinci.

ASSOCIATION DES PARALYSÉS DE FRANCE

Secteur de Roubaix, Croix et environs
Siège C/1 Allée des Tilleuls
80 rue de la Perche - Roubaix
Club d'Amitié, mardi de 14 h 30 à 17 h.

Service Social, même adresse
Permanence mardi matin, tél : 20.70.15.10.

CHORALE « CHANTONS ENSEMBLE »

Les reponsables de « Chantons Ensemble » apportent, en amicale coopération avec deux autres associations... Esthésie et le Foyer St Pierre, leur support logistique à l'Atelier-théatre de la Résidence « Quiétude » de Wasquehal pour permettre à cette troupe de se produire le dimanche 30 janvier à 15 h en la salle J. Brel... avec à l'affiche la pièce de Jean Valmy « J'y suis... j'y reste » sur une mise en scène de Melle Josette Vandewalle.

Nous espérons que les croisiens viendront nombreux applaudir ses artistes.

BIBLIOTHÈQUE POUR TOUS CROIX CENTRE

8, rue de la Fonderie (Place du Marché)

Par les longues soirées d'hiver, quoi de plus agréable qu'une bonne lecture en écoutant la belle musique ?
La Bibliothèque Pour Tous vous propose de participer au 6ème prix Lire-Elire en venant lire et noter les 5 livres choisis. Ce prix est ouvert à tous, inscrits ou non-inscrits.
La musique se met à la portée de toutes les bourses avec le lancement du mini compact-disque.

L'équipe des bibliothécaires vous attend pour vous conseiller.
Heures d'ouverture :
- Mardi de 16 h 30 à 19 h
- Mercredi de 10 h à 12 h et de 14 h 30 à 18 h 30
- Vendredi de 10 h à 12 h
- Samedi de 10 h à 12 h
- Dimanche de 10 h à 12 h

Renseignements au 20.45.82.42.

BIBLIOTHÈQUE DE LA MACKELLERIE

But : prêt de livres

Siège : Résidence Van Gogh

Ouverture :
mercredi de 14 h à 16 h
jeudi de 10 h à 11 h 45
vendredi de 18 h à 19 h.

CONFÉDÉRATION SYNDICALE DU CADRE DE VIE

Au cours de son Assemblée Générale qui s'est tenue récemment, la C.S.C.V. a procédé au renouvellement de son bureau... ont été élus :

BAYART Renée
DANCOINE Marie-Louise
GALLOO Pierre
JUNKER Christiane
TOURTOY Marie-Madeleine
VINCENT Jeanine

Les principales actions ont été rappelées :

Dans le domaine de la consommation : Enquête et sensibilisation des usagers sur le problème du T.G.V.
Réunion d'information sur le démarchage à domicile, sur la prévention du surendettement, sur la rédaction en clair des bons de commande, le délai de retractation (7 jours) et le respect des délais de livraison.

Dans le domaine du logement : Les réhabilitations en cours du LOGICIL, réunion d'information des locataires, réunion de concertation avec le bailleur, suivi des travaux par les représentants C.S.C.V. des locataires.
CAL/PACT, suivi des problèmes découlant des travaux réalisés dans les logements.

Finances : L'importance de l'adhésion a été soulevée, celle-ci est indispensable pour la vie du mouvement ; le rapport financier a permis de faire connaitre l'utilisation faite de la cotisation des adhérents.

Actions en cours : Logement des plus démunis, signatures et envoi de cartes pétitions au Ministre du Logement au nom du collectif d'associations dont fait partie la C.S.C.V.
Suite au gel de l'APL, intervention de la C.S.C.V. contre l'augmentation des loyers auprès des Conseils d'Administration des Sociétés H.L.M. et envoi d'une lettre au Préfet.
Contrôle des charges locatives en cours sur certains secteurs H.L.M.

Permanence :
1er jeudi du mois de 17 h 30 à 18 h 30 à l'Office Culturel, 68 rue Jules Guesde.
A partir de janvier, permanence supplémentaire pour les personnes concernées par la réhabilitation, le 3ème mardi du mois de 17 h 30 à 18 h 30 au même endroit.

ASSOCIATION DE TIR VICTOR HUGO

L'association de tir Victor Hugo (A.T.V.H.) ayant doublé ses adhérents jeunes, une section « École de tir » vient de naître.

Elle accueille les jeunes tireurs à partir de 7 ans, pour l'initiation et la pratique du tir à la cible. Le désormais traditionnel challenge jeunes se déroulera du 15 janvier au 6 février 94..

Les jeunes et les moins jeunes qui s'intéressent au tir sportif ou de loisirs peuvent se renseigner à
Association de Tir Victor Hugo
Salle Sandras, Contour St Martin
Rue E. Guillaume - Croix
Les mardi de 18 h à 20 h
Samedi de 14 h 30 à 17 h 30
Dimanche de 9 h 30 à 12 h 30.

LOBO BERGER CLUB

Le 28 novembre s'est déroulée à l'Office Culturel de Croix, l'assemblée générale du Lobo Berger Club.
M. LOUCHEUR, président sortant, ayant remercié les sociétaires présents a donné lecture des bilans sportif et financier, qui ont tous deux été approuvés par l'assemblée. Il a également fait remarquer la bonne représentation du club croisien dans 34 compétitions cynophiles et a remercié toutes les personnes qui ont permis la bonne organisation en 93

du concours inter sociétaires qui a réuni 20 concurrents, et, du concours en ring du 19 septembre, brevet et ring échelon 1 et 2 qui lui a vu la participation de 21 chiens de bons niveaux.

L'élection des membres du conseil a donné les résultats suivants :
M. LOUCHEUR Président, M. DELBECQ Vice-Président Ring, N. DELEMAZURE Vice-Présidente Agility, F. MATTEN Secrétaire, P. DEWINNE Trésorier, J.L. DEMAREZ Responsable matériel Ring, P. CAMPENS Responsable matériel Agility, R. WERBROUCK et D. MIOT Responsables Terrain et Local.

Prévisions pour 1994 : Mise au point d'une section d'agility. Un concours inter-sociétaires le 17 juillet. Un concours Brevet Ring 1 et 2 le 18 septembre.

Une réunion du conseil aura lieu le 11 décembre prochain afin de revoir le Réglement Intérieur, le barème de remboursement des frais d'engagement des chiens de concours, et, une nouvelle répartition des jours d'entrainement entre les conducteurs.

MESSAGE AUX PROPRIÉTAIRES DE CHIENS :
Vous voulez promener votre chien sans que ce soit lui qui vous promène ? Rejoignez-nous !

Entrainements le Samedi à partir de 16 h et le Dimanche à partir de 9 h 30. Première leçon gratuite.

Lobo Berger Clug : 252 rue des Ogiers à Croix.

FRATERNELLE DES ANCIENS COMBATTANTS DE CROIX

Sous la présidence d'honneur de Monsieur le Maire de Croix accompagné de son épouse, de Messieurs le Colonel Hoste et Jean-Marie Beyaert, la fraternelle des anciens combattants de Croix organisait le samedi 2 octobre, son grand buffet campagnard. Buffet somptueux qui mit dans chaque regard la convoitise d'un bon repas, couleurs et variétés, tout était réuni pour confirmer cette impression.

L'orchestre « bavarois » a accompagné tout le repas par des morceaux choisis, avec cependant un trémolo pour permettre à chacun de pouvoir converser avec son voisin et ainsi entretenir une parfaite convivialité. Le repas prit une bonne partie de la soirée, tant les mets étaient abondants.

Un service de bénévoles que nous remercions ici pour leurs promptitudes à satisfaire le moindre souhait des convives, ne laissant personne hors du confort qu'il était en droit d'exiger, y excella.

Personne ne se hatait pour sortir de table, mais l'orchestre n'était pas venu que pour accompagner le repas, les premiers danseurs apparurent sur la piste suivis par beaucoup. La soirée dura jusqu'à tard dans la nuit.

Et puis, il fallut se quitter, ce que chacun, fit en se promettant d'être encore présent l'année prochaine à ce repas ; faisant dire maintenant que le buffet campagnard de la Fraternelle était un événement incontournable des festivités de notre bonne ville de Croix.

En ce samedi 11 décembre 1993, la FRATERNELLE DES ANCIENS COMBATTANTS de CROIX tint sa dernière assemblée générale et ceci pour clôre l'année 1993.

Un divers tour d'horizon par différents membres du bureau permit d'élaguer des situations préoccupantes.

Monsieur le Colonel HOSTE, en tenue militaire ainsi que Monsieur BEGEART et surtout Monsieur WAGON, notre Président d'Honneur donnèrent à cette assemblée le solennel de rigueur.

Une minute de silence fût demandée par notre Président en activité, Monsieur Bernard VERHAEGHE, pour la disparition d'un des notres, en la personne de Monsieur CREPIEUX.

LES COMBATTANTS VOLONTAIRES

Le 11 Novembre, après le défilé, les Anciens combattants de la F.N.C.V. (Fédération nationale des combattants volontaires) et leurs familles se sont retrouvés au restaurant de la Duquennière, en présence de M. Delplace, conseiller municipal représentant le maire de Croix, M. Pierre Lepauw, président de la F.N.A.C.A., de Mme Joly, ainsi que de la délégation des Combattants belges d'outre- Quiévrain.

Le chef d'escadron Desrumeau a remis, cette année encore, beaucoup de décorations.

Après un bon repas, servi par le personnel de la Duquennière, les combattants et leurs familles, ainsi que les amis belges se sont dit à l'année prochaine. Jeudi, ils étaient environ deux cents à festoyer ensemble.

Les décorés
Voici les personnes mises à l'honneur : M. Robert Monstrul (croix du combattant - commémorative 39-45), à titre posthume ; M. Jacky Hernou (croix de guerre Koweit) ; M. Claude Dufour (médaille des blessés) ; M. Raoul Depetitville (croix du combattant volontaire A.F.N.) ; M. Roger Nadeau (croix du combattant volontaire 39-45) ; M. Fernand Rault (croix du combattant volontaire 39-45, croix du combattant volontaire A.F.N.) ; M. Achour Bramia (croix du combattant volontaire A.F.N.) ; M. Marcel Larue (croix du combattant volontaire de la Résistance, croix du combattant 39-45) ; M. Daniel Allemeesch (croix du combattant volontaire 39-45, croix du combattant 39-45) ; M. Henri Templaere (croix du combattant A.F.N., commémorative A.F.N.) ; M.-Jean Gaillez (croix du combattant A.F.N.) ; M. Jean-Pierre Cools (croix du combattant A.F.N.) ; M. Robert Bruyère (croix du combattant 39-45, commémorative Allemagne, médaille engagé volontaire 39-45) ; M. Claude Henion (croix du combattant 39-45) ; M. Henri Delmart (médaille d'outre-mer Extrême-Orient, commémorative Tunisie) ; M. André Duponchelle (médaille d'outre-mer Tchad) ; M. Michel Boelens (commémorative A.F.N.) ; M. Alphonse Deleersnider (commémorative A.F.N.).

FÉDÉRATION NATIONALE DES COMBATTANTS RÉPUBLICAINS

Les Combattants Républicains et AFN percevront les cotisations au cours des perma-

nences du mois de janvier et février, les dimanches 9, 23 et 30 janvier 1994 et le 6 février 1994 au siège. L'assemblée générale aura lieu le dimanche 13 février 1994 au foyer Paul BOURSE, rue de l'Ouest (près du Siège) à 9 h 45, ouverture des portes à 9 heures pour la perception de la cotisation pour les retardataires et l'inscription du colis qui doit être faite avant l'assemblée.

Dès à présent les adhérents et les membres sympathisants de l'association peuvent retenir la date du 24 avril 1994 : « BANQUET » traditionnel qui aura lieu dans la salle Gustave Dedecker. Les membres de la commission étudient déjà le menu et l'ambiance. Nul doute qu'il sera aussi florissant que les précédentes années. Les circulaires et les informations de la presse vous donneront toutes les données en temps voulu.

L'association se tient à la disposition au cours des permanences pour la constitution des dossiers concernant le monde des Anciens Combattants.

COMITÉ DE QUARTIER St Pierre Croix-BLANCHE Crechet

Le Comité de Quartier St Pierre/Croix-Blanche/Créchet est heureux de pouvoir présenter à tous, par la voie de ce journal, ses vœux les meilleurs pour 1994.

Il rappelle qu'il se veut à l'écoute de tous pour être l'intermédiaire entre les habitants et la Municipalité.

La rencontre annoncée pour le 4 décembre au Créchet n'a pu se faire pour diverses raisons, notamment l'approche des fêtes qui rendait peu disponible pour beaucoup d'entre nous ce samedi 4.

Par contre, la prochaine réunion aura bien lieu le samedi 12 février à 14 h 30 en la salle L. Jouhaux, rue Colmar. L'Ordre du Jour n'est pas encore arrêté mais il sera annoncé en temps voulu par affiches et dans la Presse.

Si un problème de quartier vous préoccupe, ne chargez pas votre voisin de venir nous le dire à la réunion, venez-y vous-même ce sera plus simple et plus efficace.

Le bureau se réunit chaque premier lundi du mois, de 18 h 30 (et non plus 19 h comme précédemment) à 19 h 30. Quant aux réunions générales elles sont toujours annoncées par affiches et dans la presse locale.

Habitants de Croix, notamment ceux des quartiers St Pierre/Croix-Blanche/Créchet, unissons-nous pour améliorer nos conditions de vie et agissons ensemble pour que le nécessaire quotidien devienne possible pour tous.

A bientôt...

LES AMIS DES JARDINS OUVRIERS DE WASQUEHAL ET SES ENVIRONS

C'est le dimanche 30 janvier 1994 en la Salle Pierre Herman rue Jean Macé, à Wasquehal, que se déroulera la Grande Journée organisée par la Société des Amis des Jardins Ouvriers de Wasquehal et ses environs.

Cette société qui regroupe 1200 adhérents de Wasquehal, Croix, Villeneuve d'Ascq, Roubaix et Mouvaux fête, cette année, son trente sixième anniversaire.

Son but est l'entraide, mais en plus, chaque année, elle organise des conférences avec conseils sur le fleurissement, marché aux fleurs, visite de serres, et corso fleuri. Elle remet à chaque ancien de plus de 65 ans ayant cotisé plus de 5 ans, et à chaque enfant de sociétaire inscrit avant le 17 décembre 1993, un magnifique colis au cours d'une grande fête familiale dont l'entrée est gratuite.

Cette grande fête du 36ème anniversaire aura lieu, cette année, le dimanche 30 janvier 1994 et sera patronnée par « Nord Eclair », les cuisines équipées Jean-Claude Henrist, les établissements Nord Relax, les établissements Ferret, Loisirs Jardins, la Caisse d'Epargne de Roubaix, et sera présidée par de nombreuses personnalités.

Voici le programme de cette journée :

– à 10 h : ouverture de la buvette
– à 14 h très précises : Assemblée Générale avec les rapports de la Secrétaire et du Commissaire aux Comptes, élection du tiers sortant et des nouveaux candidats.
A l'issue de l'assemblée générale, importante tombola gratuite entre tous les membres présents et à jour de leur cotisation.
– à 15 h très précises : Jack CLAUDANY présentera un sensationnel spectacle de variétés avec : WAREIN et ses transmissions de pensées, JACK ses sketches et ses jeux, Magie et Humour avec Philippe, et de l'Ambiance avec le célèbre Groupe de la R.T.B. « EN VOITURE SIMONE ».

Au premier entracte : remise du colis aux anciens de plus de 65 ans ; il est prudent que ceux-ci se munissent d'un sac à provisions, aucun colis ne pourra être remis après la fête.

Au deuxième entracte : remise du colis aux enfants de moins de 12 ans inscrits avant le 17 Décembre 1993.

A la fin du spectacle : remise des 2000 lots des enveloppes-surprises qui seront vendues dans la salle.

Devant l'importance du programme, il est demandé aux sociétaires, sympathisants et invités, de respecter les horaires, car il est à prévoir qu'une fois de plus la salle sera trop petite.

Le Comité lance un appel à toutes les personnes pouvant les aider dans l'organisation des diverses manifestations, ou pécuniairement dans leur œuvre philanthropique, de prendre contact avec le Président Monsieur Michel PETIT, 6 rue de la Paix, à Wasquehal - Téléphone : 20.72.76.89, ou d'adresser leurs dons en nature chez tous les membres du Comité, ou en espèces au C.C.P. 3119-84 H Lille.

Le Comité en profite pour remercier les Municipalités de Wasquehal, Croix, Villeneuve d'Ascq et Mouvaux pour leur subvention, ainsi que les nombreux industriels et commerçants qui ont déjà répondu à leur appel.

Pour les anciens ne pouvant se déplacer l'après-midi leur colis pourra leur être remis exceptionnellement le matin de 10 h à 12 h.

Imp. MOREL et CORDUANT - LILLE - T. 20.57.44.96

SOMMAIRE

EDITORIAL

.....3

DOSSIER

La Solidarité, telle qu'elle est.

La Solidarité existe bel et bien à Croix. De nombreuses personnes l'exercent, chaque jour, dans l'anonymat. Des associations remplissent une mission remarquable. Allons à la rencontre de quelques-unes d'entre elles et, si le cœur vous en dit, rejoignez-les.....4-5-6-7-8-9

EXPO

Des jeunes parlent.

Sandrine Liétard est une jeune croisienne qui, dans le cadre de ses études, a accompli un travail très intéressant avec des jeunes du quartier St Pierre qui suivent une formation. Le but ? Créer des émules, susciter un nouveau dialogue. Le tout est finalisé dans une exposition photo. 10

FISCALITE

Impôts locaux: précisons...

Les feuilles d'impôts suggèrent quelques réflexions. Apportons quelques précisions quant à l'augmentation effective ou non de la taxe d'habitation. Quelle est sa part dans le budget municipal. 11

PAROISSE

La dimension musicale.

Le comité paroissial à doté l'église St Pierre d'un nouvel orgue. Celui-ci est accompagné d'un système d'enceintes "révolutionnaire", inventé pour la circonstance et qui permet de restituer une qualité acoustique exceptionnelle. 12

ECOLE

Un concours pour bien lire.

Les CM2 de toutes les écoles de Croix et les classes de 6e du collège Boris Vian se lancent dans un grand concours lecture. Avis aux amateurs !.....13

AGENDA

4e festival de musique de chambre.

La MJC organise son traditionnel festival. Trois concerts de grande qualité au programme.

Marionnettes: saison jeunes public

Récital: récital Jacques Brel 14

Directeur de la publication :
Monsieur Francis Debeunne

Rédaction-Conception :
Sylvie Beck - Mairie de Croix

Photos :
Nazario Santamaria
Marc Demeure

Réalisation :
Studio Graphique DC4

Impression :
Morel & Corduant

COMMUNICATION

Cette année, le guide municipal paraîtra en Février. Il sera valable pour deux ans.

DON DU SANG

Vendredi 25 février (15h30-19h)
Samedi 26 février (8h-12h15)
Salle Dedecker

EDITORIAL

Dans la langue française, il existe des mots nobles, chargés de symboles, lourds de signification. Solidarité est de ceux-là. Evocateur à la fois de sentiments louables mais aussi riche de sens et terriblement exigeant.

Aujourd'hui, dans le contexte économique social ou moral dans lequel évolue notre Société, il est devenu l'un des éléments clés. Il est le thème de débats, le fondement de nouvelles démarches ou mesures à engager.

Peut-être est-il si souvent évoqué, qu'il en a perdu, dans l'esprit de beaucoup, sa véritable signification. Gardons-nous des discours sans échos et sans suite.

La solidarité engage chacun de nous. Elle se réfère à des actes. Des actes concrets, tenant à la vie de tous les jours, qu'il s'agisse d'actions individuelles ou collectives. C'est le respect de son prochain , l'aide apportée à celui qui est en difficulté, c'est aussi le sens de l'équipe.

La solidarité engage l'individu comme elle engage la société et les hommes élus par elle pour les représenter et édicter les lois, qu'elles soient de dimension nationale ou internationale. La planète se rétrécit dit-on et les problèmes vécus, demandent, imposent une réglementation mondiale, ce qui exige au préalable lucidité, objectivité, solidarité.

L'homme politique sait que les actes qu'il pose, les choix qu'il suggère sont lourds de conséquence.

Son obsession demeure l'intérêt général, le bien être du plus grand nombre, mission difficile et souvent imparfaite.

La Vie Municipale est ainsi faite. La gestion d'une Commune trouve son expression majeure dans le budget, dans l'aide apportée aux plus démunis et la mise en œuvre de procédures permettant de répondre aux besoins les plus urgents.

Alors que trop nombreux sont ceux qui affrontent de graves difficultés, il nous faut garder l'espoir.

Ces quelques lignes suggèrent réflexion, chacun de nous disposant, j'en suis persuadé, de ressources et capacités, mais aussi de la volonté indispensables à l'organisation d'un environnement plus favorable.

Des femmes et des hommes, volontaires, enthousiastes et généreux, assument pleinement leur rôle social. Je vous invite à les rejoindre .

Des gestes simples suffisent parfois à donner réconfort et joie. Pensons-y alors que nous entamons une nouvelle année.

Francis DEBEUNNE
Maire de Croix

LA SOLIDARITÉ T

La solidarité ne sera jamais un mot galvaudé. Même si en des temps aussi difficiles que caractérisent la période et la crise actuelles, il est fort usité. Un hiver précoce, des situations sociales subitement aggravées ont jeté de nouveaux coups de projecteur tandis que, fort légitimement, les appels à la générosité se multipliaient.

S'il est primordial de répondre aux sollicitations, les problèmes et les difficultés ne disparaissent malheureusement pas d'un coup de baguette magique au lendemain d'une campagne médiatique ou une fois que le printemps frappe à nouveau à la porte.

Alors, même si l'on craint d'avoir à se débattre dans une société ou prime de plus en plus l'individualisme, une grande solidarité s'exprime heureusement quotidiennement. Une solidarité précieuse, profonde, presque anonyme. Les "gens qui font du bien" n'aiment pas forcément que l'on parle d'eux. Ils n'éprouvent pas le besoin que l'on mette en exergue des actions qui leur paraissent bien naturelles.

Cette solidarité là est spontanée, gratuite, liée à des valeurs fondamentales comme le refus de l'indifférence, le respect d'autrui, le bénévolat, le partage de la souffrance, de la douleur comme du bonheur, le dévouement, la compassion. Elle est faite de mille et une petites choses, de services rendus à un ami, un collègue, un voisin, de gestes de sympathie, de paroles chaleureuses. Elle revêt l'élégance de ceux qui donnent, comme un principe de vie, du temps, de l'argent, des compétences, des capacités.

Rompre la solitude, éviter l'exclusion, redonner un peu de confort à la vie de ceux qui ont trébuché...

A Croix, comme ailleurs, ils sont nombreux à l'exercer chaque jour. Qu'ils le fassent au sein d'une association, d'une école, d'un groupement quelconque ou individuellement.

Dans le dossier présenté ici, il n'est pas possible d'établir une liste exhaustive de tout ce qui se réalise d'autant que bon nombre d'individus agissent tout naturellement dans l'ombre. Seront évoquées quelques actions particulières qui ont fait leurs preuves. Allons à leur rencontre.

Quoiqu'il en soit, l'élaboration d'un tel document conduit à rencontrer des personnes dont la grandeur d'âme est remarquable. Elles portent bien souvent leur gentillesse tout au fond de leur regard. Elles parlent avec simplicité, modestie et suscitent irrémédiablement la sympathie.

Toutes méritent un sérieux coup de chapeau. Il fallait bien qu'on le leur dise.

Que l'on nous permette ici de simplement leur glisser dans le creux de l'oreille : Merci !

LE CL

Lorsque l'on parle solidarité, les noms d quelques personnalités dont l'intensité d l'action est reconnue viennent à l'esprit Celui de Monsieur Moreau qui, depui 30 ans, agit avec un dynamisme et u dévouement remarquables au cœur d l'association des Papillons Blancs de Rou baix qu'il créa en 1962 en fait partie.

En décembre de cette année là, un pre mier arbre de Noël accueillit les jeune L'année suivante, un projet de classes d perfectionnement fut étudié. En 68, dan les locaux de Beaumont fut ouvert u centre de loisirs. Il fêta récemment ses 2 ans fort dignement.

ELLE QU'ELLE EST

LES AMIS DU MARDI

Pour que les personnes âgées ne soient pas oubliées

L'initiative a été prise en 1983 par quelques personnes de bonne volonté à une époque où la maison de retraite ressemblait plus à un hospice.

Leur souci était de rencontrer les pensionnaires, créer à leur profit quelques animations, en quelque sorte les sortir d'une certaine léthargie qui les envahissait compte tenu de l'état des structures existantes, en un mot ouvrir cet établissement vers l'extérieur. L'adoption n'a pas été facile. Bien des mois ont été nécessaires à ces dames aussi volontaires que persévérantes pour se faire accepter. Jusqu'alors peu nombreux étaient les gens qui franchissaient les portes de l'établissement et les personnes âgées vivaient leur solitude.

Aujourd'hui, l'équipe de sept à huit personnes qui se rend chaque mardi après-midi pour ses visites hebdomadaires est attendue avec impatience et accueillie chaleureusement. Elle reçoit la collaboration active et volontaire d'un personnel dévoué.

Ensemble, ils dégustent café et biscuits, jouent aux cartes et aux jeux de société.

Tous les quinze jours, les anniversaires sont célébrés et, une fois par an, une sortie est organisée.

B DE LOISIRS POUR HANDICAPÉS

Il faut dire que grâce à quelques pionniers sans grands moyens mais dont l'enthousiasme était débordant, l'aventure s'avéra particulièrement fructueuse. Elle permit et permet encore aujourd'hui à des handicapés de tous âges et de tous niveaux de passer des moments privilégiés dans une ambiance familiale.

Au fil des ans, de nouveaux adhérents mais aussi des jeunes étudiants ont agrandi l'équipe d'animation, consolidant ainsi l'encadrement amené à entreprendre de plus en plus de choses et favorisant ainsi de nouveaux liens d'amitié.

Ainsi le club diversifia ses activités : après les vacances d'été, une sortie-surprise entame une nouvelle année. En octobre c'est le cirque auquel succèdent les préparatifs du repas, organisé traditionnellement au profit du club. La Sainte Catherine, Saint Nicolas, Noël sont ensuite autant de prétextes à organiser des petites fêtes. Viennent ensuite les Rois, la Chandeleur. Avec les beaux jours, les excursions reprennent. Enfin, les clubs de la Madeleine, Mons-en-Barœul, Hellemmes, Bondues et Croix partagent un repas et un après-midi récréatif.

Le programme est riche. Il n'est pourtant pas complet car tout au long de l'année trois fois par semaine puis malheureusement une fois (le samedi après-midi) depuis l'incendie qui ravagea le local en Mai 91, d'autres activités provoquent l'enthousiasme des membres du club : jeux de société, baby-foot, billard, jeux de plein air, football, musique, danse, tissage... Là ne s'arrête pas non plus la mission de Monsieur Moreau qui parallèlement remplit d'autres multiples obligations. "Il faut se donner à quelque chose dans la vie" dit-il tout simplement avant d'ajouter : "des choses formidables existent. Les plus belles ne sont pas connues. Elles constituent la vie réelle."

LA SOCIÉTÉ SAINT-VINCENT DE PAUL

L'être humain, la personne : ces mots sont bien au cœur des propos tenus par les responsables de la Société Saint-Vincent de Paul. Le nœud du débat, le sens de l'action ! Et l'on sait à quel point celle-ci est efficace !

La Société Saint-Vincent de Paul est un groupement fort ancien, bien structuré, regroupé autour de la paroisse.

Ainsi, l'association croisienne se décompose en deux mouvements : l'un est rattaché à Saint-Martin, le deuxième à Saint-Pierre.

A Saint-Vincent de Paul, l'on s'est rendu compte depuis longtemps que les moyens traditionnels d'assistance ne suffisaient pas ou n'étaient pas assez rapides compte tenu de la gravité de situations vécues par des personnes. Or, il fallait bien que celles-ci se voient proposer des solutions à leurs problèmes, qu'elles soient matérielles ou morales.

L'activité concrète est dense. Par exemple, en 1993, les dépenses pour la paroisse Saint-Pierre ont permis :

- de consentir des prêts temporaires,
- d'éviter des coupures EDF, des saisies,
- de fournir du charbon, du gaz,
- d'envoyer des enfants en vacances, des familles en gîte rural,
- de payer des réparations indispensables,
- de fournir lits et trousseaux pour bébés, ainsi que des couches,
- d'aider à la "soudure alimentaire" en fin de mois, etc.

La Société assure également des dépannages en tout genre. Grâce au vestiaire et au garde meuble centralisé à Roubaix, elle fait face aux urgences signalées.

La Société Saint-Vincent de Paul s'est assigné un rôle : celui d'aller chez les gens, les rencontrer chez eux, dans leur milieu pour les accompagner dans leurs démarches, prendre en charge leurs problèmes. Il s'agit de bien comprendre l'environnement dans lequel ils vivent, parfois se substituer à la famille, en tout cas aller au fond des choses.

Forcément, ces actions de grande proximité sont très impliquantes et tissent des liens d'amitié. Mais jamais un membre de la Société ne se sent isolé, seul face aux difficultés à surmonter et qui peuvent être si différentes d'un cas à un autre. Régulièrement, les bénévoles de l'association se rencontrent et échangent leur point de vue, leur expérience.

L'adaptation incessante aux cas variés ou nouveaux qui se présentent, la quête permanente de solutions, ont conduit la Société Saint-Vincent de Paul à prendre des mesures à titre expérimental, à agir et à s'investir comme un véritable laboratoire. Il est arrivé plus d'une fois que les actions menées localement aient été reprises par les pouvoirs publics et aient fait l'objet de mesures à l'échelon national. On peut citer pour exemple les foyers pour personnes âgées dont l'institution est conséquence d'actions engagées par les membres de l'association en faveur de ces dernières.

Aujourd'hui, la Société croisienne s'est lancée dans une "nouvelle aventure",celle de l'aide aux devoirs. Lorsque l'on sait quel rôle moteur jouent l'éducation et la formation pour l'avenir d'un enfant, l'on se rend compte à quel point l'initiative est heureuse. En tant que mouvement religieux, la Société Saint-Vincent de Paul converge vers un idéal. Elle n'a pas de règles de fonctionnement fixes. Elle a, au fil des ans, créé un climat auquel elle demeure fidèle. Son souci essentiel est de s'adapter aux situations des uns et des autres, d'agir ou réagir à un moment précis toujours par une action de proximité et par un travail d'équipe.

Elle respecte un autre impératif : celui de l'ouverture, de la clarté dans le bilan.

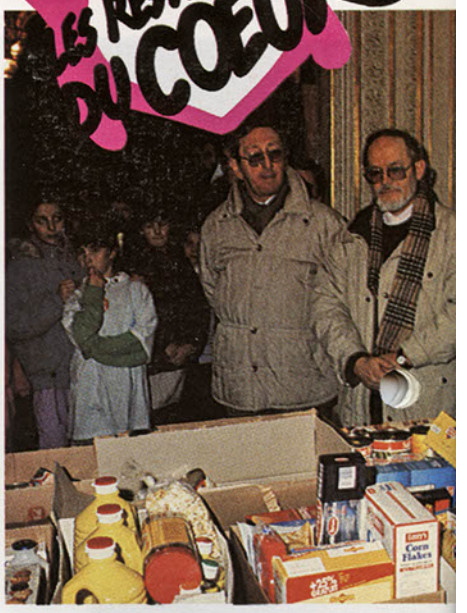

Les restaurants du cœur ont réouvert leurs portes en décembre dernier. Une fois par semaine, le lundi après-midi, pendant cent jours, neuf bénévoles assurent la distribution des rations-repas aux plus démunis dans la salle du Créchet.

Les membres de l'association prennent leur tâche à cœur. Ils ne veulent pas se contenter d'effectuer une simple distribution mais souhaitent réserver le meilleur accueil à des personnes qui ont également besoin de chaleur humaine, de réconfort moral. Une nouvelle et noble mission qu'ils remplissent le mieux possible.

A l'initiative des moniteurs de sport, elle a de plus fait l'objet, d'un cross auquel tous les enfants de CM2 ont participé avec enthousiasme.

ENFANT, Sourire du monde

Un sourire d'enfant est source de joie, de bonheur. C'est un vrai trésor ! Pourtant, une véritable pauvreté sévit de ce côté-là aussi. Ici ou là, bien trop d'enfants ne sont pas familiers avec les joies les plus simples.

Dès lors, Madame Guitou PIETTE a fondé, en avril 1990, Enfant Sourire du Monde, association d'aide humanitaire à l'enfance qui regroupe des personnes convaincues que "des gouttes d'eau peuvent faire des océans de vie". Son but : faire naître ou renaître les sourires d'enfants. Sans effet de feu de paille ni aspect spectaculaire !

Qu'ils soient de France, de Roumanie, d'Haïti ou du Bénin, quelques centaines d'enfants expriment à nouveau la joie grâce aux multiples et diverses actions entamées par Enfant Sourire du Monde.

AU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le centre communal d'action sociale est au cœur de la solidarité qui s'exprime quotidiennement à Croix.

La volonté d'exercer au mieux les fonctions en améliorant les capacités et les conditions d'accueil du public a conduit la municipalité à engager des travaux conséquents. Le réaménagement intérieur conforte le rôle social de l'institution. Aujourd'hui, les personnes qui se rendent au C.C.A.S. sont reçues de manière individuelle. Confort et confidentialité améliorent encore la notion de service.

Rappelons que les fonctions du C.C.A.S. sont nombreuses et multiples. S'il est le relais de la préfecture pour l'aide sociale légale départementale, le C.C.A.S. instruit lui-même les dossiers de revenus minimum d'insertion et assure le suivi d'insertion en collaboration avec les assistantes sociales de circonscription. Il gère les repas destinés aux personnes âgées, servis dans les foyers restaurants ou apportés à domicile, le service des aides ménagères. Il est amené à apporter secours aux personnes en difficultés ou à fournir des aides ponctuelles. En direction des jeunes, il prend en charge le paiement des allocations d'études et gère le fonds d'aide aux jeunes.

Dans l'espace réaménagé, une salle est désormais réservée à la tenue des permanences dont le tableau récapitulatif est joint.

PERMANENCES ASSISTANTES SOCIALES
Lundi de 14 h 00 à 16 h 30 *Hélène CHARLET*
Mardi de 9 h 00 à 12 h 00 *Carole GUILBERT*
Vendredi de 9 h 00 à 12 h 00 *Anne LAMBERT*

PERMANENCE DE LA C.A.F.
Mardi de 14 h 15 à 17 h 00 *Mme GONTON*
1er, 3e, 5e mardi

PERMANENCE DE LA C.R.A.M.
Mercredi de 13 h 30 à 16 h 00

PERMANENCE DE LA C.P.A.M.
Jeudi de 14 h 00 à 16 h 30

PERMANENCES ASSISTANTES SOCIALES C.P.A.M.
Vendredi de 14 h 30 à 17 h 00 *Mlle LEROY*

PERMANENCE DU CONSEILLER JURIDIQUE
1er lundi de chaque mois de 9 h 30 à 11 h 00

PERMANENCE DU CAL/PACT
1er et 2e mercredi de chaque mois de 9 h 00 à 11 h 00 *Mme VANDAMME*

PERMANENCE DE LA CICAS
2e et 4e jeudi de chaque mois de 9 h 00 à 11 h 30

Photo Nord Eclair

DANS LES ÉCOLES

Les écoliers sont loin d'être les derniers à s'impliquer dans d'importantes actions de solidarité. Exemples :

A l'école Nadaud, plusieurs opérations de solidarité ont été lancées : citons simplement celle de décembre 1992.

Les élèves de l'école ont fabriqué des travaux manuels puis les ont vendus à leurs parents. Une somme de 750 F a été envoyée au Secours Populaire pour aider le peuple de Sarajevo.

Pour Noël 1993, les enfants avaient pour projet de rendre visite aux pensionnaires de la Maison de retraite des Ogiers pour leur offrir un cadeau fabriqué par eux-mêmes, leur donner un peu de joie et rompre la solitude.

ASSOCIATION CROIX ENTRAIDE

Ghislaine CAES est de ces personnes qui ont le cœur sur la main et que rien ne rebute lorsqu'il s'agit d'aider son prochain.

Seule, elle s'était lancée dans une "incroyable aventure", celle de l'entraide. Mais celle-ci est un grand vaisseau et même armée de la meilleure volonté du monde, le capitaine ne peut pas être seul à bord. Aussi une association, Croix Entraide, fut créée. Elle a pour but de recueillir pour les redistribuer ensuite aux personnes qui en ont besoin, vêtements, linge de maison, jouets, vaisselle...

L'association organise également, chaque année, un arbre de Noël destiné aux enfants de familles en difficulté.

Parallèlement, Croix Entraide assure le jeudi après-midi des cours de couture. Tout le matériel nécessaire y est fourni.

CHALLENGE JAUNE

La ville de Croix a pu apporter, le 3 octobre dernier, sa contribution au challenge jaune organisé par Wasquehal grâce à Madame Andrée LEPAUW qui avait pris l'initiative de contacter les commerçants et les directeurs et directrices d'écoles.

206 kilos de pièces jaunes pour une valeur de 10.980 F ont ainsi étoffé le tapis de la cité voisine.

I

Nous avons demandé à plusieurs personnes : Quelle est votre définition de la solidarité ? Comment l'exprimez vous ? Voici quelques réponses.

Madame PIETTE

Présidente d'Enfant Sourire du Monde

Rien n'est plus difficile, plus vaste à définir que la solidarité ! Pour tout le monde, c'est le souci de l'autre, ce qu'on doit faire pour lui venir en aide... Avec, ou sans réflexion ! Individuelle ou collective ! Elle peut prendre toutes les expressions, avoir toutes les dimensions, intervenir dans beaucoup de domaines... Mais, qu'elle se manifeste, pour les enfants, ou pour les adultes, elle ne nous laisse pas "tranquilles" !

Elle va de l'événement largement médiatisé, à l'appel le plus discret, le plus "silencieux" et celui-là a toutes les raisons d'être le moins perçu ! Ce peut être, l'appel téléphonique, à un moment où l'on n'a "vraiment" pas le temps !... et où il ne faut pas avoir à regretter de n'avoir pas pris ce temps, pour écouter celui qui en avait besoin !

La solidarité, c'est aussi le respect de l'autre, et la discrétion indispensable autour d'une détresse, d'un handicap, qu'il faut savoir adoucir, sans manifestation blessante !

C'est aussi, lorsqu'on défend une cause "oser" aller interpeller les autres, et ce n'est pas toujours facile, même quand il s'agit de la cause des enfants !

Madame CAES

Présidente de Croix entraide
Conseillère municipale

La solidarité est un très beau mot. Tout le monde peut être solidaire qu'il ait de l'argent ou pas.

Ne pas être indifférent, savoir regarder les gens, écouter, donner un peu de son temps.

Une voisine téléphone pour une lavette, d'autres prennent des vêtements pour les S.D.F., d'autres encore habillent des poupées pour les cadeaux de Noël. Il y a tellement de façons d'être solidaire que je ne pourrais toutes les citer.

Si vous ne savez pas comment faire et si vous avez un peu de temps à consacrer aux autres, venez faire connaissance avec l'équipe de l'ACE, Association Croix Entraide.

Madame LAVERGNE

Directrice de l'école Jean-Jaurès à Croix

Chaque être humain a droit à la dignité et tous les élans humanitaires sont à encourager, surtout ceux qui tentent de redonner une autonomie, une réinsertion. Dans les écoles, nous avons un rôle de prise de conscience à jouer, quant à l'évolution de notre société, aux paroles et au regard dont nous gratifions les personnes en détresse, à l'humanisation de notre vie citadine. La solidarité est aussi ce temps accordé au quotidien par tous les animateurs bénévoles, qui créent des contacts indivi-

INTERVIEW

duels où l'on peut parler et être écouté. Certaines dérives ou autres détresses ont pu peut-être ainsi être évitées.

Madame LAMBIN

Directrice de l'école maternelle Nadaud à Croix

Pour moi, être solidaire, c'est ne pas être indifférent au malheur, aux problèmes des autres, ne pas être égoïste. C'est être conscient de son propre bonheur par rapport au malheur des autres et vouloir apaiser un peu celui-ci en redistribuant un peu de bonheur. C'est vivre en société, c'est être un citoyen, c'est s'engager.
C'est pour moi, répondre à un besoin profond car je pense partager (modestement) les propos de La Bruyère : "Il y a une espèce de honte d'être heureux à la vue de certaines misères", Victor Hugo : "Si mes amis sont heureux, je serai moins misérable", Raoul Follereau : "Personne n'a le droit d'être heureux tout seul", Saint-Exupéry : "La fraternité humaine est une chose qui ne se prêche pas, on l'enseigne en la pratiquant".

Monsieur WATTEEL

Président de l'Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles de Croix

Tout d'abord, ma définition de la solidarité, je pourrais la résumer en ces quelques mots, à savoir : le souci permanent de l'autre : souci de l'autre en difficulté, par suite de chômage, de maladie ou de "coup dur" ; souci de l'autre dans la solitude et pour qui les fêtes ne seront pas signe de joie ; souci de l'autre mal logé, pire... sans abri, etc.
Vous me demandez comment j'exprime cette solidarité ; la réponse qui me vient instantanément à l'esprit, en tant que Président de l'Amicale Croisienne des Donneurs de Sang Bénévoles, est : en donnant mon sang (hélas ! je dois ici parler au passé, étant atteint par la limite d'âge), en faisant participer et en participant moi-même à des opérations à caractère humanitaire : "Téléthon", "Restos du Cœur", "Secours à l'Enfance", etc.
Depuis de très nombreuses années, j'ai essayé de manifester de la solidarité de diverses façons : collectes de médicaments pour le Tiers-Monde, Campagnes contre la Faim, Aide aux Lépreux, quêtes pour les Papillons Blancs...car j'ai estimé qu'être solidaire, ce n'est pas "seulement" faire tomber une pièce dans la timbale d'un mendiant, ni faire don "généreusement" d'un vieux vêtement qu'on ne porte plus, ni encore répondre dans le climat émotionnel de Noël - en essuyant une larme ! - à un appel à la générosité, c'est pratiquer concrètement l'entraide, c'est s'engager dans une association à caractère humanitaire, c'est pour le moins essayer individuellement de se rendre utile à ceux qui ont besoin des autres, c'est se sentir responsable dans notre société et agir comme tel : on ne peut tout attendre des autres sans jamais rien leur donner ! C'est la notion de "Droit" et de "Devoir". Le mal actuel - engendré en grande partie par la crise économique - est le "repli sur soi" qui est évidemment l'opposé de la solidarité. Ce mal, à défaut d'être guérissable, peut être atténué... encore faut-il le vouloir, encore faut-il inculquer aux jeunes le sens de la solidarité, du dévouement au service des autres, ce qui suppose un effort de volonté.
Solidarité... souci des autres. Solidarité... plus qu'une qualité : UNE VERTU. Solidarité... et puis zut ! N'ayons pas trop la pudeur des mots... si tout bonnement on l'appelait "L'AMOUR DES AUTRES" !
...Amour des autres qui devrait se traduire dans les faits par un comportement plus "fair-play" dans la vie de tous les jours, dans la façon de conduire et de se conduire.

Monsieur MOREAU

Président du groupement des associations des handicapés de Croix et environs

La solidarité est le contraire de l'égoïsme. Dons de moyens - de temps - de connaissances. Mise à disposition de matériel et de solutions. Aide financière et morale envers les défavorisés. Aide efficace et constante. La solidarité est une chaîne permettant à des personnes d'en aider d'autres à vivre dans la dignité et le respect d'autrui.

Monsieur COLARD

Tuteur d'un handicapé mental

En qualité de tuteur d'un handicapé mental depuis de nombreuses années, j'ai été amené à prendre des responsabilités dans le foyer où il était hébergé. Depuis Juin 1991, il réside en maison de retraite, car il n'existe actuellement aucune structure pour accueillir les handicapés profonds à l'âge de la retraite.
Je fais donc partie d'une association sur Lille (Les Papillons Blancs de Lille) qui regroupe plusieurs centres d'hébergement pour handicapés, et où également j'exerce d'autres fonctions.
Récemment, le Conseil Général du Nord qui rassemble les élus du Département du Nord, a décidé de ne plus financer à partir du 1er décembre 1993, les indemnités pour travail du dimanche et jours fériés accordées aux éducateurs spécialisés, ce qui représente pour ces derniers, une perte sensible de salaire.
Face à cette situation, ces éducateurs spécialisés ont décidé de faire grève du dimanche 5 décembre 1993 à 9 heures au lundi à 9 heures du matin. Aucun encadrement ne serait effectué ce jour-là, y compris la nuit.
L'association a donc fait appel à des personnes bénévoles (parents ou tuteurs) pour assurer l'encadrement du dimanche. Avec l'aide de plusieurs personnes qui ont abandonné leurs préoccupations familiales, une permanence a été assurée auprès des handicapés. L'expérience a été enrichissante, car elle a permis de rencontrer certains éducateurs qui avaient tenu à assurer un service minimum malgré la grève, de connaître les conditions de travail et les problèmes spécifiques liés à la profession.

Monsieur PLOEGAERTS

Président du club nautique de Croix
Organisateur du Téléthon 1993

Je pourrai prendre à mon compte une définition de dictionnaire qui dit : "Dépendance réciproque : sentiment qui pousse les hommes à s'accorder une aide mutuelle". Mais elle me semble manquer de chaleur. Je crois que bien plus qu'un sentiment, ce soit une pulsion venant du cœur que chacun devrait ressentir. La solidarité doit remonter du fond des âges au moment où la survivance de l'espèce dépendait uniquement de cette dépendance réciproque.
A notre époque, la première façon d'exprimer notre solidarité est l'aide matérielle, elle déculpabilise et satisfait la plupart d'entre nous une fois le geste accompli. Je crois pour ma part qu'une action à long terme est plus profitable aux personnes qui ont besoin d'aide.
Je suis président d'une association sportive où j'exprime ma solidarité en formant des jeunes à la natation sportive qui est l'un des sports les plus exigeants. Préparation qui ne peut qu'être bénéfique face aux épreuves qu'ils auront à surmonter dans la vie de tous les jours.
Le comité et moi-même avons décidé d'apporter notre soutien dans la lutte contre les maladies héréditaires en organisant une manifestation de 24 h à l'occasion du Téléthon 1993.

Monsieur Carnois

Premier adjoint

La solidarité se vit dans une équipe. Nous faisons partie de tas d'équipe dans la vie : les associations, les syndicats, les partis politiques, les quartiers... Etre solidaire, dans ce cas, c'est se rallier à la majorité. C'est une notion forte de la solidarité qui s'exprime tous les jours.
Ensuite, c'est mettre au service de la communauté, ses possibilités de temps et d'argent. Dans une équipe, les gens sont différents. Chacun a sa place avec ses propres capacités. L'équipe doit pouvoir disposer des possibilités de chacun.
Où arrête-t'on la solidarité ? Sans vouloir tomber dans un discours mondialiste, la solidarité entre les villes, régions ou au niveau mondial est essentielle.

DES JEUNES PARLENT

Des étudiants, amenés à réaliser des stages en entreprise dans le cadre de leurs études ne trouvent pas toujours "chaussure à leur pied" dans la structure qui les accueille. La réciproque existe également.

Entre Sandrine Liétard et la P.A.I.O. (permanence d'accueil d'information et d'orientation) rien de tel ne s'est produit. Bien au contraire ! Et les onze semaines passées par la jeune croisienne, étudiante à l'I.U.T. Carrières sociales de Lille, au sein de la P.A.I.O. et du quartier Saint-Pierre, base géographique de son travail, ont été bien remplies ! Riches d'expériences personnelles et particulièrement fructueuses également ! Sandrine, après un premier constat, dirigea son projet vers les jeunes, principalement concernés, avec l'intention de parler tout simplement de leur histoire, de leur expérience.

Les témoignages illustrés par une photo et quelques phrases simples, pleines d'espoir, sont particulièrement vivants et significatifs. Ils sont, dès lors, le meilleur moyen d'inciter d'autres jeunes à suivre une même voie, à s'engager dans une formation, ce qu'ils n'avaient pas encore fait soit par manque d'information, de motivation ou surtout de confiance en soi. Au delà, il s'agit également de susciter un nouveau dialogue entre les jeunes et les habitants du quartier Saint-Pierre. L'idée consiste à démontrer par le biais des mêmes témoignages, que plusieurs d'entre eux réussissent, qu'ils travaillent, qu'ils ont la tête pleine de souhaits et de rêves... Les commerçants jouent un grand rôle dans ce domaine puisqu'ils exposent dans leur magasin des photos qui seront peut-être la base de nouvelles discussions.

Ainsi s'est bâti et concrétisé tout un projet, finalisé aujourd'hui dans une exposition photos qui circulera dans différents lieux publics de la ville (voir le programme ci-joint).

Il faut souligner que ce travail a pu être réalisé grâce au précieux concours de la M.J.C. Les photos ont été prises par Jean-Michel PIRLEY et Valérie DERYCKE et les cadres effectués au sein de l'atelier encadrement. Le mieux est encore aujourd'hui de se faire son propre jugement et de voir l'exposition.

Jocelyne : *Avant le travail, je n'y croyais pas, ce n'était pas pour moi, j'ai suivi une formation et maintenant j'y crois...*

Rachid : *Avant pour moi un lundi n'avait pas plus d'importance qu'un dimanche et un mercredi pas plus qu'un samedi. C'était toujours le même refrain. J'ai finalement bâti mon projet professionnel : devenir professeur de danse. Et maintenant je bouge, je vis...*

- *du 17 au 29 janvier : M.J.C.*
- *du 31 janvier au 12 février :* C.E.S. Boris Vian
- *du 14 au 26 février :* Palais des Métiers
- *du 28 février au 12 mars :* résidence les Ogiers
- *du 14 au 26 mars :* foyer Léon Jouhaux
- *du 28 mars au 9 avril :* restaurant municipal
- *du 11 au 23 avril : piscine*
- *du 25 avril au 7 mai :* office culturel
- *du 9 au 21 mai : poste*
- *à partir du 23 mai : P.A.I.O.*

IMPOTS LOCAUX : PRÉCISONS...

Les feuilles d'imposition sont tombées... et ont été réglées. L'habitant de Croix, lorsqu'il s'apprête à remplir son chèque regarde avant tout le total à payer, c'est bien normal.

C'est alors qu'il lui arrive de réagir et de juger "la mairie" responsable d'une augmentation qu'il a pu constater.

Et pourtant nous l'invitons à mieux lire son avis d'imposition et à décrypter ce qu'on lui réclame, sachant que quatre collectivités perçoivent chacune une taxe: **la commune** certes mais aussi **le conseil général, la région et la communauté urbaine de Lille.**

Or au niveau communal ,l'un des principes mêmes de l'équipe municipale, et il est constant, est de faire appel à la fiscalité dans des proportions raisonnables Monsieur Demeestere, adjoint aux finances le soulignait en mars dernier lors de la présentation du budget : "la municipalité a le souci de limiter le plus possible la croissance de la pression fiscale dans des propositions raisonnables malgré son niveau modéré à Croix, les taux d'imposition demeurant par comparaison, très modérés."Il ajoutait :

"Cette volonté de ne toucher que faiblement et occasionnellement aux taux d'imposition a été facilitée dans le passé par l'accroissement naturel des bases d'imposition, principalement de la taxe professionnelle, qui reflétait l'effort d'investissement des entreprises et l'augmentation de leur masse salariale."

Les chiffres que l'on observe parlent d'eux-mêmes. Examinons par exemple l'évolution de la taxe d'habitation et de la taxe foncière bâtie de 1988 à 1993 pour une valeur locative moyenne à Croix et dans les autres collectivités.

Ainsi, durant ce laps de temps, la taxe d'habitation augmentait de 17,02% à Croix, de 23,47% dans les autres collectivités. La taxe foncière, elle, variait de +45,96% à Croix, de +50,64% ailleurs.

Comparons également le pourcentage de couverture des dépenses globales communales par rapport au produit de la taxe d'habitation :

En 1992, la taxe d'habitation couvrait 8,39% des dépenses réelles pour 8,99% en 1987.

Enfin, comparons ces chiffres à:

l'évolution de l'indice des prix sur les 5 dernières années :+15,53%,

l'évolution de l'indice du prix du bâtiment sur les 5 dernières années : +10,96%.

Pourtant, en dépit d'une pression fiscale contenue, de multiples services municipaux ont été créés ou renforcés améliorant ainsi la qualité de la vie à Croix. Citons l'accroissement des capacités d'accueil en matière de petite enfance. Citons la PAIO, la participation au SIAR, l'intensification des espaces verts, le nettoiement, la construction de logement sociaux, et l'intervention permanente du Centre Communal d'Action Sociale qui s'est attaché depuis quelques années les services d'une assistante sociale.

Les équipements et la restauration scolaires constituent l'un des secteurs qui se sont énormément développés ces dernières années

LA DIMENSION MUSICALE

En mai 1992, l'église Saint-Pierre célébrait son centenaire. En cette année 1994, c'est la chorale qui fêtera ses 100 ans d'existence.
Ces festivités ne sont néanmoins pas le seul "point d'orgue" de la vie des paroissiens qui, en cette année 1993, ont favorisé l'installation d'un nouvel instrument, un orgue électronique. La dépense et l'initiative valaient d'être remarquées. Elles le sont d'autant plus lorsque l'on sait que l'appareil a été doté d'un système d'enceintes inédit et totalement original puisque inventé pour la circonstance par Roland Lecompte. L'invention permet de restituer une qualité de son exemplaire.

L'heureux inventeur à coté de son prototype

Pour cause de vétusté de l'ancien appareil et les frais de réparation étant trop onéreux, la paroisse Saint-Pierre opta pour l'achat d'un orgue Johannus. A ce moment-là, un groupe de mélomanes passionnés et dynamiques entreprit, bénévolement, de trouver comment restituer un timbre le plus fidèle possible à celui d'un orgue naturel. Après quelques mois d'exécution (et beaucoup de temps de recherche !) il obtint un résultat au delà de ses espérances. Ce groupe était constitué de Roland Lecompte, Rosario et Michel Sibilla, de Christian Bourgeois électronicien, de Henri Cassette, ébéniste.

C'est le premier cité qui "rêvait de ce truc qui dormait dans ses cartons". Le rêve a pris forme. Et quelle forme ! Une colonne de 3 m 70 de haut, modulable, orientable dans tous les sens et pourtant bien intégré au côté du buffet d'orgue. C'est un véritable prototype qui a été créé là, susceptible d'être

appelé, à l'avenir, à une exploitation industrielle. Un brevet a, en tout cas, été déposé.

Aujourd'hui, nombreux sont ceux qui profitent de cette qualité acoustique peu ordinaire, d'autant que disques et cassettes peuvent être diffusés avec le même système et donc la même performance. L'ensemble donne une toute autre dimension aux événements qui se déroulent au sein de l'église. Un régal pour tous les auditeurs, plus encore pour les mélomanes.

UN CONCOURS POUR BIEN LIRE

La lecture, forme d'apprentissage essentielle pour l'enfant qui se prépare un avenir d'adulte, source culturelle pour tous.

Pourtant, même si l'on a l'impression d'énoncer là des principes évidents, il apparaît que de nombreuses lacunes subsistent. Sollicité par toutes sortes d'autres modes de communication, l'enfant - ou l'adulte - délaisse l'écrit sans même se rendre compte qu'il se prive de toute une mine d'intérêts, de connaissances, de rêve...

Nourrir uniquement des regrets ne rime à rien. Aussi, les libraires, les éditeurs, les bibliothécaires, les professeurs et instituteurs appliquent les idées suscitées par une imagination bien alimentée quant à elle par de nombreuses pages parcourues. Leur but ? Développer l'attrait du livre.

Les écoles de Croix se lancent ainsi, cette année, dans une aventure passionnante puisque les CM2 des six écoles et les classes de 6e du collège participent, de janvier à avril, à un grand concours de lecture. L'année dernière, ce projet n'était suivi que par une partie des établissements. Cette unanimité mérite que l'on s'y attarde.

Les enfants qui veulent bien prendre part au concours (ils y sont fortement encouragés par les enseignants, les parents et Madame LEJEUNE, documentaliste au collège Boris Vian, liront les quatre livres retenus. Le 12 avril prochain, dans l'après-midi, ils participeront à une épreuve écrite qui prend la forme de QCM, (questionnaire à choix multiples).

Au début du mois de juin, les récompenses seront décernées au collège au cours d'un grand goûter (qui, soit dit en passant, met à contribution les mamans pour la confection des gâteaux).

Si les organisateurs dotent volontiers l'opération d'un aspect ludique et humoristique ce n'est que pour mettre en valeur et grandir tout l'intérêt qu'elle suscite.

Le sérieux revient à grands pas lorsqu'il s'agit de retenir les livres, objets du concours. Alors celui-ci a, en outre, un thème : la découverte de la différence. La différence sous toutes ses formes.

C'est celle d'un gamin qui a perdu son papa et, voulant gagner de l'argent, est en passe d'abandonner ses petits camarades de classe pour d'autres fréquentations : ***Les voleurs d'écritures d'Azouz Begag et Catherine Lans. Collection Petit Point.***

Celle d'un enfant qui doit déménager, quitter son midi natal et en accepte mal les conséquences : ***Rue planquette de Sandrine Permush - Flammarion.***

Celle d'un petit handicapé trop exigeant avec son entourage et qui doit faire preuve de compréhension et de bonté pour apprivoiser un singe capucin dont il veut gagner la confiance : ***Je redessinerai le ciel bleu dans tes yeux de Claire Mazard. Tire Lire poche.***

Enfin, celle d'une jeune polonaise, bien seule et dont va s'occuper un petit garçon : ***Ben est amoureux d'Anna de Peter Härtlig - Bordas.***

L'on a bien envie de se plonger dans ces ouvrages !

Des expositions, rencontres d'auteurs sur le même sujet se grefferont au concours dans le cadre de l'activité du collège.

Notons également q'un autre intérêt réside dans le fait que la participation au concours contribue à favoriser la transition entre le CM2 et la 6e.

Bonne lecture à tous.

4e FESTIVAL DE MUSIQUE DE CHAMBRE

Cette année encore, le festival de musique de chambre de Croix, nous propose un programme de qualité.

Des musiciens de toute l'Europe et du Canada se retrouvent dans le cadre chaleureusement intime de la salle Jean Cocteau pour nous faire partager leur enthousiasme et leur amour de la musique.

Violon, Violoncelle, Piano, en duo et en trio seront les instruments de notre plaisir. Et de Brahms à Mozart, en passant par Bach et Debussy, la musique de chambre pourra se révéler une fois encore.

Avec l'aide de la municipalité et du conseil régional, la MJC/Maison Pour Tous de Croix, nous offre avec ce 4e festival de musique de chambre un moment fort de la vie musicale de notre région.

Dimanche 23 janvier : 16 h 30
Duo Violon-Piano

Martin BEAVER : Violon
Boyan VODENITCHAROV : Piano

- Brahms : *sonate n°1 en sol majeur, Op. 78*
- Mozart : *sonate en si bémol majeur, K454*
- Ravel : *sonate en sol majeur*

Dimanche 30 janvier : 16 h 30
Duo Violoncelle-Piano

Annie BALMAYER : Violoncelle
Catherine DAIPRES : Piano

- Bach : *sonate BWV 1028 en ré majeur*
- Beethoven : *sonate Op.n°2 en ré majeur*
- Schumann : *Fantasie - Stücke Op. 73*
- Debussy : *sonate en ré mineur*

Dimanche 6 février : 16 h 30
Trio Violon-Violoncelle-Piano

Barbara KINK : Violon
Iseut CHUAT : Violoncelle
Silke AVENHAUS : Piano

- Schubert : *trio en si bémol majeur Op. 99*
- Chostakovitch : *Trio n°2 Op. 67*
- Brahms : *trio en si majeur Op. 8*

MARIONNETTE

SAISON JEUNE PUBLIC DU THÉATRE LA GUIGNOTTE

Spectacles de marionnettes à fils

Durée : 50 minutes

Tarifs : 20 F enfants et adultes
15 F groupes et chômeurs
15 F abonnement *(à partir de 3 spectacles différents)*

"Le Petit Prince"

Le premier soir, je me suis donc endormi sur le sable, à mille lieues de toutes terres habitées. J'étais bien plus isolé qu'un naufragé sur un radeau au milieu de l'océan. Alors vous imaginez ma surprise, au lever du jour, quand une drôle de petite voix m'a réveillé. Elle disait : "S'il vous plait, dessine-moi un mouton..."

Adaptation de la célèbre histoire d'Antoine de Saint-Exupéry destiné aux enfants de 3 à 10 ans.

Mercredi 12 et mercredi 26 janvier
10 h 30 - 14 h 30 - 16 h 30

"Voyage au pays d'un rêve"

Si vous avez oublié les rêves merveilleux de votre enfance, ce spectacle vous emmènera dans un monde fabuleux et fantastique.

Ce conte fait revivre ces êtres extraordinaires sortis tout droit de l'imagination enfantine. Avec Jeannot, petit garçon turbulent et malicieux, les enfants vont vivre 45 minutes de rêves !!!

Spectacle destiné aux enfants de 3 à 10 ans.

Mercredi 9, mardi 22 et mercredi 23 février : 10 h 30 - 14 h 30 - 16 h 30

Renseignements - Réservation
20 89 24 92
Théâtre La Guignotte
(répondeur en cas d'absence)

RECITAL

Récital Jacques Brel

Dimanche 13 février à 15h30
salle Jacques Brel

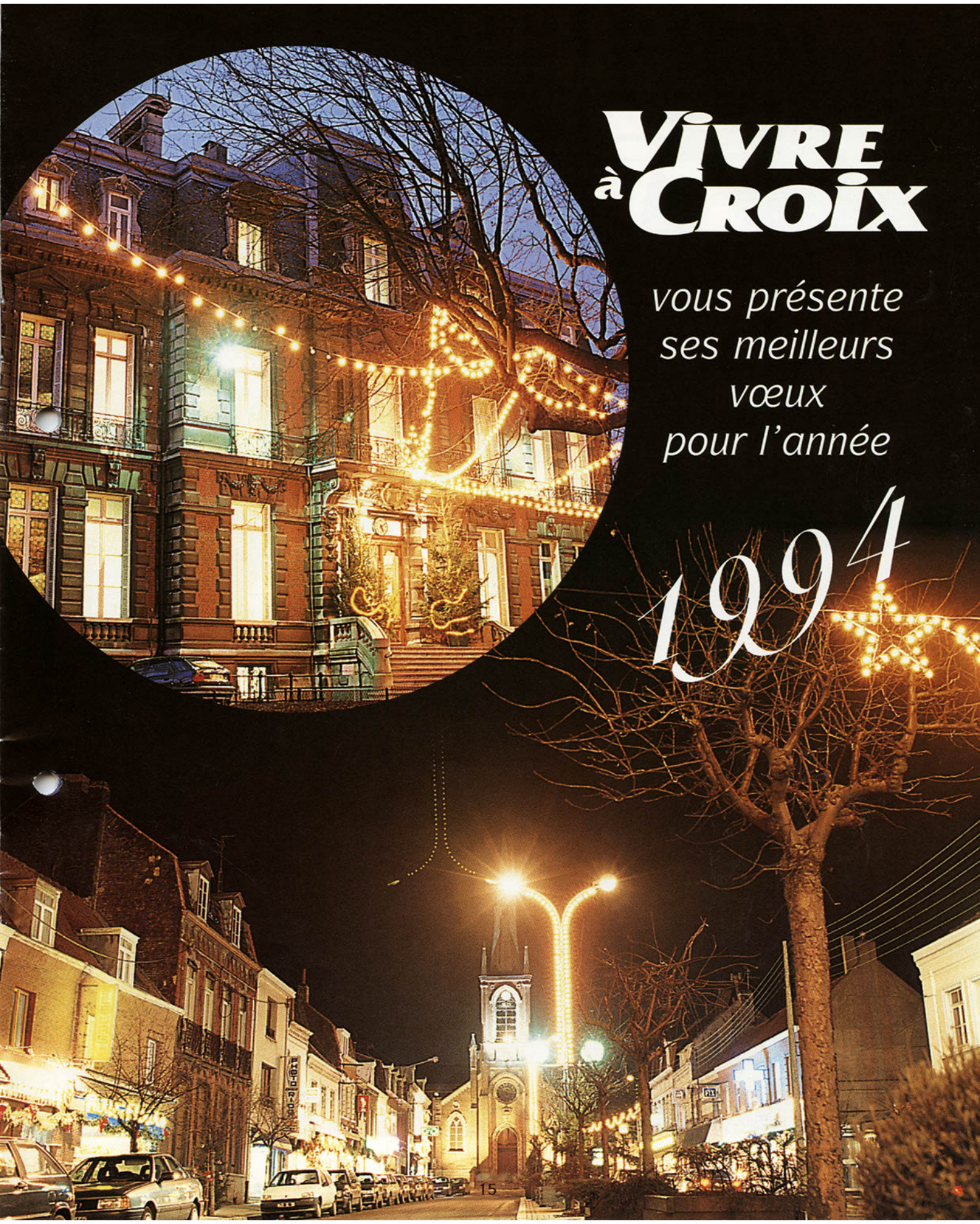

Vivre à Croix

vous présente ses meilleurs vœux pour l'année

1994

4ème Festival de MUSIQUE DE CHAMBRE

23 Janvier
au
6 Février 1994

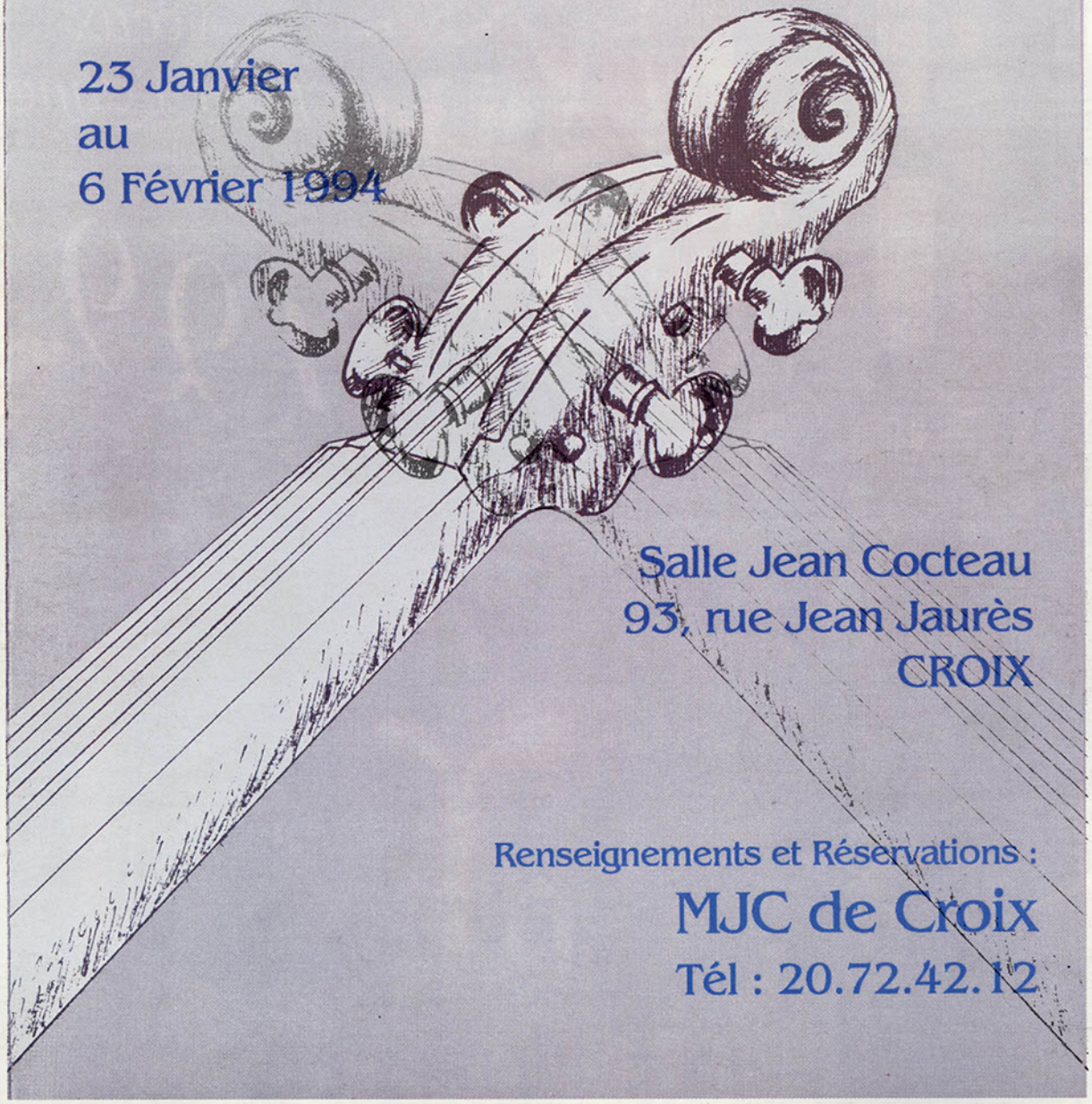

Salle Jean Cocteau
93, rue Jean Jaurès
CROIX

Renseignements et Réservations :

MJC de Croix
Tél : 20.72.42.12